

## **Gestion du régime obligatoire des fonctionnaires : la MFP conteste les préconisations de la Cour des Comptes**

Alors que les mutuelles de fonctionnaires font depuis des années des efforts de rationalisation de la gestion du service public d'assurance maladie dont elles ont la responsabilité, qu'elles travaillent depuis 18 mois à la création d'une structure de regroupement des mutuelles pour gagner encore en efficience, la MFP ne comprend pas la remise en cause de cette gestion telle qu'elle est préconisée par la Cour des Comptes.

Elle s'interroge sur les différences importantes entre les observations provisoires en cours de contrôle et les positions prises par la Cour dans son rapport, qui sont ressenties comme une prise de position partielle, mettant en exergue les points d'insuffisance, et minorant les points de satisfaction, pourtant prépondérants, et les volontés d'amélioration.

La MFP réfute les amalgames, et elle dénonce la comparaison caricaturale, voire manichéenne, entre la gestion du régime obligatoire des mutuelles de fonctionnaires et celle des CPAM.

Enfin, la MFP alerte les pouvoirs publics sur la pertinence du modèle d'organisation de la protection maladie des fonctionnaires, dans une logique professionnelle et de guichet unique auxquels les agents publics sont très attachés, et qui au surplus, va dans le sens de la rationalisation souhaitée par le gouvernement.

*A propos de ...*

*La Mutualité Fonction Publique - présidée par Alain ARNAUD - regroupe aujourd'hui 21 mutuelles ou unions de mutuelles professionnelles relevant des Livres II et III du Code de la Mutualité, issues des trois fonctions publiques. En 2013, la MFP représente :*

- *au titre du régime obligatoire : 5 millions d'assurés et ayants-droit, et 6 milliards d'euros par an de prestations versées*
- *au titre du régime complémentaire : 4 millions d'adhérents actifs et retraités, et 6,5 millions de personnes protégées ; 3,6 milliards de cotisations encaissées (vie et non vie) ; 3 milliards de prestations servies (vie et non vie).*

**Contact Presse :** Christine HELARY-OLIVIER au 01 44 10 87 30 / [christine.helary-olivier@mfp.fr](mailto:christine.helary-olivier@mfp.fr)